

BUREAU EXECUTIF N°9

PROCES-VERBAL du vendredi 22 janvier 2021

18h30/21h00

(visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Éric TANGUY, Président

Michelle AKILIAN, Isabelle COLLOT, Florence NOËL, Zélie AMARD

Christian ALBE (de 18h30 à 19h00), Yves BOUGET, Christophe DURAND, Pierre MERCIER, Sébastien FLORENT

Assistent :

Jean-Paul ALORO, Aline GEMISE-FAREAU, Axelle GUIGUET, Eric SAGOT

1. INFORMATIONS DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY

Le Président fait un compte-rendu du rendez-vous du matin avec la Ministre, Chargée des Sports en présence de son Directeur de Cabinet, Eric Journaux et de sa Conseillère, Cécile Mantel. Philippe Banna, Président de la FFHAnd, Jean Pierre Siutat, Président de la FFBB, Alain Contensoux, DTN/DG de la FFBB, Eric Tanguy, Président de la FFvolley et Axelle Guiguet DTN de la FFVolley étaient présents.

La Ministre a reçu les Présidents du Basket Hand Volley (BHV) pendant 1h30 le vendredi 22 janvier 2021. Le but de cette réunion était pour les Présidents du (BHV) de sensibiliser la Ministre et ses Conseillers sur la situation particulière et grave dans laquelle se trouvent les 3 Fédérations des sports de salle.

Après plus de 60% de l'année 2020, sans pouvoir jouer, une année 2021 avec une possibilité de nouveau confinement et une possible non reprise des championnats, les 3 Fédérations subissent des pertes économiques très importantes pour les Fédérations, Ligues, Comités Départementaux et Clubs.

Les pertes économiques au 31/12/2020 pour la FFVolley sont de 1 250 000 €.

Aujourd'hui la situation n'est pas la même dans toutes les Fédérations, certains sports peuvent être pratiqués en entraînements et/ou compétitions. Certains ont une croissance de nombre de licenciés du fait de l'interdiction totale de pratique des autres. Le but de la réunion est de sensibiliser la Ministre sur les risques à très court terme pour nos écosystèmes.

Nous avons travaillé avec la Ministre sur plusieurs possibilités mais qui demandent l'arbitrage de l'état.

2. SECTEUR SECRETARIAT GENERAL

Lecture des procès-verbaux

1. Conseil d'Administration N°4 du 9 janvier 2021
2. Commission Fédérale du Volley Assis N°3 du 13 décembre 2020
3. Commission Centrale des Statuts et Règlements N°4 du 7 janvier 2021
4. Commission Fédérale Volley Sourd N°1 du 12 décembre 2021
5. Commission Fédérale d'Appel N°1 du 10 septembre 2020
6. Commission Fédérale d'Appel N°2 du 29 octobre 2020

Pas de remarques, ni de modifications apportées aux Procès-Verbaux.

Ces Procès-Verbaux seront mis à l'approbation du prochain Conseil d'Administration.

Désignation des responsables de suivi des procès-verbaux

Le Bureau Exécutif désigne des membres du Bureau comme responsables de la lecture et de la vérification de la conformité des Procès-Verbaux :

SPORTIVE	Pierre MERCIER/Eric TANGUY/Sébastien FLORENT
ORGANISATION	Pierre MERCIER/Eric TANGUY/Sébastien FLORENT
ARBITRAGE	Pierre MERCIER/Eric TANGUY/Sébastien FLORENT
BEACH	Pierre MERCIER/Eric TANGUY/Sébastien FLORENT
MEDICALE	Axelle GUIGUET
COMMISSION MIXTE CFC	Axelle GUIGUET
CCEE	Zélie AMARD
STATUTS ET REGLEMENTS	Zélie AMARD
AGENT DES AGENTS SPORTIFS	Zélie AMARD
COMMISSION FINANCIERE	Christian ALBE/Christophe DURAND
VOLLEY SOURD	Isabelle COLLOT
VOLLEY ASSIS	Isabelle COLLOT
DEVELOPPEMENT	Michelle AKILIAN
COMITE SPORT SANTE	Michelle AKILIAN
EQUIPEMENT	Michelle AKILIAN

Commissions Centrales

1. Le Président de la Commission Centrale d'Arbitrage (CCA) propose la composition suivante pour sa commission : Stéphane JUAN (IDF)/Marc BERARD (ARA)/Alain CORNICARD (NOR)/Sylvain GILBERT (IDF)/Maurice HANANIA (PACA)/Marc LAMBERT (BRE)/Gil RAILLON (PACA)/Olivier SETRUK (OCC)/André TROESCH (GES)/Stefan VANDERBEEKEN (HDF).

→ Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité

2. Suite à la démission de Patrick OCHALA comme membre du Conseil de Surveillance, conformément à nos textes, M. Alexandre COUDERC, personne suivante élue dans l'ordre de la dernière élection doit être proposé comme nouveau membre pour intégrer le Conseil de Surveillance.

→ Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité

3. SECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité le passage dès le 1^{er} février 2021, compte tenu du nouvel arrêt total de nos activités des salariés qui seront placés en activité partielle de 2 jours par semaine en moyenne, une réunion avec le personnel est prévue lundi 25/01.

4. SECTEUR FINANCIER

La vice-Présidente, Chargée de l'Outre-Mer, le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général ont assisté au Comité Directeur de la Ligue de Nouvelle-Calédonie le samedi 16 janvier par visioconférence. Lors de cette réunion ont été évoquées différentes solutions financières en rapport à la dette financière de la Ligue vis-à-vis de la Fédération. Après accord des 2 parties, un moratoire sur 24 mois a été conclu. La Ligue de Nouvelle-Calédonie, fait face à des grosses difficultés financières suite à une perte de 60% de leurs subventions, à cause de la situation économique sur le territoire suite à la Covid19.

5. PROJETS FEDERAUX PRIORITAIRES

Le Président propose au Bureau Exécutif de lancer 4 groupes de travail prioritaires :

- Un groupe sur la réforme des licences avec la CCSR, le Président, Michelle AKILIAN,
- Un groupe sur la division Elite piloté par Pierre MERCIER,
- Un groupe sur la refonte des tarifs avec la CCF, le Trésorier et le Trésorier Adjoint,
- Un groupe sur le développement des pratiques Outdoor pour une échéance très rapide avec la Commission Beach, Michelle AKILIAN et Florence NOËL.

Les salariés fédéraux concernés se joindront à ces groupes de travail prioritaires.

6. PRESENTATION PROJET LNV « VOLLEY D'EXCELLENCE »

Le Président Yves BOUGET présente le projet que les clubs de la LNV ont conçu avec lui. Ce projet implique la Fédération. Le Président de la FFVolley considère la mise en œuvre commune de ce projet comme une nécessité pour l'avenir du Volley Professionnel et Fédéral.

Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité ce projet.

Un groupe mixte de travail est créé comprenant le Président de la FFVolley, Eric TANGUY, le vice-Président, Pierre MERCIER, la DTN, Axelle GUIGUET et pour la LNV, le Président de la LNV, Yves BOUGET et deux membres de la LNV.

1. Validation du RPE de la coupe de France Pro féminine :

La Commission Centrale Sportive a mis à jour le REP sur la base de l'édition précédente en incluant la spécificité de cette année qui est la non-participation aux premiers tours de 2 clubs qui disputent des rencontres de Champions League.

→ **Le Bureau Exécutif approuve à l'unanimité le RPE.**

Le tirage au sort s'effectue le 23/01/2021 à Nantes.

2. Informations de l'outre-mer

La vice-Présidente, Florence Noël informe du souhait des territoires ultra-marins de l'annulation de la finale de la coupe de France en Martinique pour cause de raison sanitaire, et de reporter cette manifestation sportive en Martinique la saison prochaine.

A ce stade, en Outre-Mer, seule la ligue de La Réunion a débuté son championnat senior. Les championnats dans les autres territoires n'ayant pas repris, Mme Noël nous informe du souhait d'annuler le challenge Ultramarin, prévu en amont des finalités de Coupe de France Amateur, et de le reporter à la saison 2021/2022.

→ **Le Bureau Exécutif valide ces propositions à l'unanimité.**

3. Proposition d'organisation du tournoi WEVZA U16 à la France

Le tournoi WEVZA U16 filles de la WEVZA a été proposé à la France, ce tournoi est qualificatif aux championnats d'Europe U16. Nous avons 2 possibilités d'organisations en France, mais il y a de grosses incertitudes sur la possibilité d'accueillir au regard de la situation sanitaire. Le Bureau Exécutif décide de continuer de travailler sur les 2 propositions pour essayer de mener à bien ce projet.

7. POINTS DIVERS

Le Secrétaire Général rappelle le protocole sanitaire fédéral applicable aux visiteurs, aux élus et aux salariés FFVolley et LNV au sein des locaux de Choisy le Roi.

Le Secrétaire Général informe de la saisine de la Commission Centrale de Discipline sur le non-respect des consignes sanitaires lors d'un match d'Elite.

Le Président,
Eric TANGUY

Le Secrétaire Général,
Sébastien FLORENT